

La ville de Sceaux dévoile son "Rapport sur la stratégie bas carbone, ressources et solidarités" pour la période 2023-2024

les points clés

- ✓ Le "Rapport sur la stratégie bas carbone, ressources et solidarités" sera présenté lors de la réunion du conseil municipal de la ville de Sceaux du 22 mai 2025.
- ✓ Ce rapport couvrant la période 2023-2024 illustre l'engagement fort de la Ville en faveur du développement durable et des transitions

Imaginer ensemble la ville durable de demain

Le "Rapport sur la stratégie bas carbone, ressources et solidarités" sera présenté lors de la réunion du conseil municipal de la ville de Sceaux du 22 mai 2025. Bien que non obligatoire pour une commune de la taille de Sceaux, ce rapport permet de mesurer l'engagement de la Ville, mais aussi de l'ensemble de ses habitants et des acteurs locaux, dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation du cadre de vie à ce changement malheureusement inéluctable. En la matière, le plan d'actions de la Ville s'est appuyé sur le Conseil local du développement durable puis sur le Comité consultatif des transitions, ainsi que sur les contributions des habitants dans le cadre de démarches participatives. « *Dans ce combat engagé à Sceaux il y a maintenant près de 30 ans, chaque geste, de chaque personne, compte. C'est pourquoi nous avons souhaité développer une démarche pédagogique, y compris en direction des enfants, permettant d'associer le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs locaux, de faire évoluer lentement mais en profondeur les comportements et les habitudes de vie, de soutenir les initiatives citoyennes, particulièrement nombreuses dans notre ville* », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux.

Ce rapport a été établi afin de présenter la stratégie globale bas carbone et de l'intégrer dans une vision durable et soutenable à long terme. Il est structuré en trois axes principaux : bas carbone (actions réalisées et objectifs de diminutions des émissions de carbone) ; ressources et solidarités (couvrant des aspects cruciaux de la transition, tels que la rénovation énergétique, les mobilités douces, le développement de l'économie circulaire et solidaire, ou encore la préservation de la nature et de la biodiversité) ; administration responsable. « *Au-delà d'un utile document d'information, ce rapport est aussi un cri d'espoir. Il montre que, grâce au partage, à la solidarité et à l'intelligence collective, tout reste possible, y compris de continuer à vivre et à progresser ensemble, dans des conditions sans doute un peu différentes, mais tout autant agréables. À la condition que chacun s'engage dans la mesure de ses possibilités et de ses envies. Pour dessiner notre avenir, nous ne pouvons et nous ne devons pas compter uniquement sur l'action publique : celle-ci reste déterminante, mais elle ne peut pas tout. C'est à chacun d'entre nous qu'il revient d'imaginer notre avenir commun, à Sceaux comme sur toute la planète.* »

.../...



Sceaux engagée de longue date en faveur du développement durable

La ville de Sceaux s'est engagée depuis de nombreuses années pour préserver un cadre de vie agréable pour ses habitants. Une des premières prises de position fortes de la Ville fut son opposition ferme, dans les années 1960, au projet d'autoroute devant traverser la ville du nord au sud, ce qui a permis de créer des aménagements dédiés aux cyclistes et randonneurs reliant les communes voisines au sud et Paris au nord. Dès les années 2000, la Ville s'est engagée dans une démarche de transition plus globale, en mettant en place un conseil local de développement durable qui a émis de nombreuses propositions et avis sur les politiques municipales concernant l'urbanisme, les circulations douces, le plan vélo, les espaces verts, l'économie sociale et solidaire, etc.

En 2019, la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux" a permis de fédérer un collectif de citoyens travaillant sur différents thèmes liés à l'environnement et à l'économie circulaire, tels que le lancement du budget participatif et la révision du plan local d'urbanisme, qui encadre la gestion de l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Pour poursuivre ces démarches et renforcer cette dynamique de démocratie participative et délibérative, la Ville a mis en place plusieurs initiatives pour structurer son action. Ainsi, un comité consultatif des transitions a été constitué, composé d'élus, d'associations et de citoyens volontaires et tirés au sort. Ce comité a pour vocation d'accompagner les changements de comportement nécessaires pour initier les transitions énergétique, environnementale, numérique, économique et sociale permettant de bâtir une ville durable. Afin d'assurer le suivi de ces démarches, la Ville s'est dotée d'une nouvelle équipe d'agents au service des transitions : le pôle Transitions et développement local.

En 2022, la ville de Sceaux a réalisé son bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Cette étude a permis de mesurer les émissions directes et indirectes du territoire et de ses habitants, et d'identifier les principaux postes d'émissions. Forts de ces résultats, des plans d'action ciblés ont été élaborés pour réduire l'empreinte carbone de la Ville. La Ville intervient ainsi dans le cadre de ses compétences propres, en lien étroit avec ses partenaires et notamment le territoire Vallée Sud – Grand Paris et la Métropole du Grand Paris notamment, et met en œuvre des actions portant sur son propre patrimoine. Mais elle intervient également en suscitant et en favorisant de multiples initiatives d'habitants et acteurs locaux : permis de végétaliser, aide à l'achat et à la plantation d'arbres, jardins partagés, fablabs, AMAP, recyclerie, repair café, mission zéro déchets, initiatives des commerçants et artisans, etc.

Ces engagements de la Ville soulignent sa détermination et son engagement à relever le défi d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique tout en améliorant la qualité de nos services publics et le cadre de vie des Scéens.

contact presse

► Pierre Michonneau - 01 41 13 32 86
pierre.michonneau@sceaux.fr

